



# TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 – N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 \_ vendredi 16h/18h

Courriel : [tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr](mailto:tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>



*Pôle «Randonnées - Montagne»*

*Courriel: [tlc-rando-montagne@orange.fr](mailto:tlc-rando-montagne@orange.fr)*

*blog: [www.tlc-rando-montagne.fr](http://www.tlc-rando-montagne.fr)*

*Responsable de l'activité: Pierre DIDIER-LAURENT*

## SEJOUR RANDONNEE A SAINT DALMAS DE VALDEBLORE (06)

### NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

L'association «T.L.C.» de BARBERAZ organise un séjour-randonnée dénommé: "Cœur de Mercantour" à Saint Dalmas de Valdeblore (06), basé au gîte d'étape et de séjour "Les Marmottes".

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2017/2018

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association et pour une journée par un accompagnateur en montagne professionnel.

Nombre de participants: 12 au minimum, 15 au maximum.

Date: du samedi 18 au samedi 25 août 2018.

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

### PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec 6 jours de randonnée comprenant des dénivelées de 800 à 1100 m et 5 à 7 heures de marche chaque jour. Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

**Départ de BARBERAZ le samedi 18 août 2018 dans la matinée.** Déjeuner en cours de route (à charge des participants). Arrivée en fin d'après-midi.

**Retour le samedi 25 août au départ de Saint Dalmas après le petit déjeuner.** Déjeuner en cours de route (à charge des participants). Arrivée à BARBERAZ en fin d'après-midi.

**Le programme des randonnées sera établi ultérieurement et transmis dès que possible aux participants.**

Une journée sera consacrée à la **visite du site de la Vallée des Merveilles**, où l'on trouve plus de 40 000 gravures rupestres protohistoriques. Le site étant classé au titre des monuments historiques, la visite ne peut se faire qu'accompagné par un guide professionnel agréé. Le coût de la visite (entre 12 et 15,00€ par personne) n'est pas compris dans le prix du séjour.

## **HEBERGEMENT**

### **Gîte d'étape et de séjour "Les Marmottes".**

Téléphone du gîte: 09 65 25 61 60

Site internet: <http://www.gite-marmottes.fr/index.html>

Le séjour est réservé en pension complète.

## **COÛT DU SEJOUR**

**Le coût du séjour est fixé à 470,00€ par personne, en pension complète.**

Supplément pour chambre individuelle : 164,50 € pour la durée du séjour.

### **Ce prix comprend :**

\* La pension complète, en chambre double ou triple, du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour.

Les repas de midi seront pris sous forme de pique-niques (sandwich + fruit) chaque jour de randonnée.

\* Les boissons aux repas.

\* La prise en charge partielle des frais d'hébergement de l'organisateur.

\* Les lits faits à l'arrivée.

\* Le linge de toilette fourni par le gîte.

\* Les taxes de séjour

\* La cotisation "Immatriculation Tourisme"

\* Le voyage A-R, jusque Saint Dalmas et les déplacements sur place basés sur le covoiturage. Voir paragraphe «Déplacements» ci-dessous

### **Ne sont pas compris:**

\* La visite du site de la Vallée des Merveilles (entre 12 et 15,00€ par personne)

\* Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)

\* D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

## **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt du bulletin d'inscription dûment rempli et d'un chèque d'acompte de 120,00 € (chèque à l'ordre de T.L.C.) avant le 30 novembre 2017.**

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

## **PAIEMENTS**

Acompte de 120,00€ à l'inscription.

Deuxième versement de 200,00€ avant le 15 avril 2018.

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour, soit 150,00€ avant le 30 juin 2018.

Tous les règlements en chèques doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C.

Les chèques vacances sont acceptés à chaque versement.

## **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS**

Distance : 330 kms de trajet voiture d'après Via Michelin, de BARBERAZ et par Grenoble, Gap, Barcelonnette, Col de la Bonette.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 50,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture.

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

## **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Du fait de conditions d'annulation relativement souples de la part de l'hébergeur (facturation finale au nombre réel de participants), le fait d'annuler le séjour pour un participant n'aura de conséquences que sur le prix total du transport.

C'est pourquoi, s'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

S'il n'y a personne en liste d'attente, retenue d'une somme forfaitaire de 30,00€

## **RECOMMANDATIONS**

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Si le nombre de préinscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours de la saison 2017-2018.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédent le départ.

Barberaz, le

Vu, le président de l'association T.L.C.  
Jean PERROD

Le Responsable du séjour  
Pierre DIDIER-LAURENT

*Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382*

*Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 Centre d'information: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67*

*Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.*

*Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre  
Code APE: 913E – SIRET: 30358816400044*

*Contrat d'assurance souscrit via MDS Conseil, auprès de MONDIAL ASSISTANCE FRANCE SAS - 54 rue de Londres—75008 Paris cedex 08 - Société par Actions Simplifiée au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Paris - Société de courtage d'assurance - Inscription ORIAS : 07 026 669 - <http://www.orient.fr/>*

*MDS CONSEIL - Siège social : 43 rue Scheffer - 75116 Paris - SASU de courtage d'assurance et de Conseil au Capital de 330 144 € - SIRET 434 560 199 00029 - APE 6622Z - N° immatriculation ORIAS : 07 001 479 ([www.orient.fr](http://www.orient.fr/)) - Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du code des assurances*